ILLATS Les citoyens illadais défendent leur bureau de poste. Les élus délibèrent ce soir sur un projet d'agence postale

Avec ou sans Poste

Les espoirs sont minces pour les défenseurs du bureau de poste autour du président Gilles Baillet PHOTO P.L.

SUD OUEST

2 novembre 2006

: Pierre Lascourrèges

Leur choix n'a pas changé depuis le début. Au nom de l'association pour l'information des citoyens illadais, Gilles Baillet son président défend bec et ongle le principe de garder la poste avec un fonctionnement normal basé actuellement sur 27 heures d'ouverture par semaine. En une quinzaine de jours, suivant le rassemblement du 14 octobre dernier, une pétition a circulé dans la commune qui a recueilli 440 signatures.

Aussi, l'urgence s'imposait de dresser un bilan d'étape avant la tenue d'un conseil municipal qui doit débattre ce soir du résultat d'une consultation auprès de la population à l'initiative de Philippe Dubourg (1). Le député-maire détient 155 réponses. Et parmi les trois hypothèses avancées, entre le maintien du bureau de poste actuel mais avec un horaire réduit à 10 h30 et un relais de poste installé chez un commerçant, c'est la solution de l'agence postale qui a obtenu les deux-tiers des réponses favorables.

« Parti pris ». L'analyse de ces résultats suscite un certain nombre de commentaires. Pour Gilles Baillet, « La direction de la Poste a orienté une consultation que la mairie n'a eu qu'à relayer. Il suffit de se rapporter au document. Deux lignes à peine pour justifier le maintien du bureau de poste, contre une vingtaine de lignes pour donner toutes les explications sur une agence postale. Nous considérons qu'il y a un parti pris, pour encourager l'agence postale ». Au delà, les conséquences ne sont pas les mêmes, puisque la commune devra payer un employé et offrir un bâtiment, en échange d'un certain nombre de services diminués par rapport à un bureau de poste. Pour Jacques Delaveau, président de l'association de sauvegarde, promotion et démocratisation des services publics, cette situation amène deux remarques, « la Poste fait tout pour réduire la qualité du service dans les petites communes ».

L'autre plus acerbe vise le député : « Il y a quelques années, M. Dubourg avait sans doute montré plus de vigueur pour défendre sa poste, sous un gouvernement de cohabitation. En 2006, je crois qu'il n'a pas voulu froisser ses amis politiques ». Saïd Boudjema, porte-parole du syndicat CGT des activités postales et de télécommunications de la Gironde, s'interroge à son tour sur le contenu d'une charte signée par le gouvernement et la poste sur l'organisation de l'offre des services publics et au public en milieu rural.

« Pas le choix ». Sûr que Philippe Dubourg n'aurait pas forcément apprécié ces commentaires à la marge. « Je suis d'accord sur le fond pour maintenir un bureau de poste. Mais, il y a des choses contre lesquelles on ne peut pas aller. Et je le déplore sincèrement. Des gouvernements de droite et de gauche ont conduit aux mêmes résultats. Je me souviens d'être intervenu pour empêcher la fermeture des urgences à l'hôpital de La Réole, sous la mandature d'Odette Trupin, députée PS d'alors. Je me bats tant que je peux jusqu'au moment où ce n'est plus possible. J'ai sur mon bureau, un courrier du directeur départemental de la Poste, qui ne transige pas sur le devenir de notre bureau : c'est comme ça et pas autrement ».

Vraisemblablement, ce soir devant ses collègues du conseil municipal, Philippe Dubourg voudra faire passer le projet d'agence postale, suivant le résultat de la consultation : « J'ai fait les calculs. La charge incombant à la commune s'élèverait à 3 000 euros par an, avec une subvention de 812 euros, reconductible chaque année ».

« Le temps presse », revendique Gilles Baillet décidé à jeter ses dernières forces dans la bataille et sauver la poste, mais au delà d'une délibération du conseil municipal, tout parait se décider, lundi prochain 7 novembre, au moment où la commission technique paritaire de la poste devrait statuer sur le sort du bureau d'Illats.

(1) Séance à 21 heures.